



Communiqué de presse

Ce lundi 30 janvier 2012, lors du Comité Technique Spécial Départemental, l'Inspecteur d'Académie a présenté aux représentants des personnels son projet de mesures pour la 1^{ère} phase de la carte scolaire dans le premier degré.

Dans le cadre des nouvelles règles du dialogue social dans le Fonction Publique, l'Inspecteur d'Académie doit désormais soumettre son projet de carte scolaire au seul vote des représentants des personnels. À l'issue de trois heures de réunion, les organisations syndicales SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNUDI-FO, SNUipp-FSU et Sud-Éducation ont voté unanimement contre le projet présenté pour le département de la Vendée (*cf. encadré ci-dessous*).

Dans le cadre d'une dotation globale très insuffisante, inchangée (0 poste), l'intersyndicale condamne d'une part l'attaque frontale faite aux Réseaux d'Aides aux Élèves en Difficulté (RASED) avec 2 fermetures de poste et d'autre part l'application restrictive voire inéquitable des seuils départementaux, trop élevés.

Pour les ouvertures : seulement 2 ouvertures actées alors que d'autres écoles atteignent, voire dépassent, le seuil d'ouverture. D'autre part, l'IA refuse de classer certaines écoles en ouvertures réservées, tout en validant une prévision d'effectifs qui le justifierait.

Pour les fermetures et les gels, malgré l'abandon de 2 fermetures et de 2 gels ; et la transformation de 4 fermetures en gels, de nombreuses écoles sont toujours concernées alors que certaines restent au seuil de fermeture, voire au-dessus.

L'Inspecteur d'Académie, compte-tenu d'une dotation de 0 poste supplémentaire, entend se constituer une « réserve » de 10 postes (12 fermetures et 2 ouvertures).

L'Inspecteur d'Académie doit convoquer un nouveau Comité Technique le mardi 7 février. Les organisations syndicales entendent poursuivre les négociations pour faire progresser les conditions de scolarisation dans les écoles publiques du département.

La Roche sur Yon, le lundi 30 janvier 2012.

Dotation départementale : 0 poste pour 262 élèves supplémentaires.

Mesures proposées par l'Inspecteur d'Académie le 30/01/2012 :

Mesures concernant les classes :

	Fermetures	Gels	Ouvertures	Ouvertures réservées
Avant réunion	17	8	2	8
Suite réunion	10	10	2	10

Fermeture de 2 postes d'enseignants spécialisés à dominante pédagogique : RASED de Fontenay-le-Comte et de Sainte Hermine.